



**HAL**  
open science

# Aspect, modalité et dialogisme. Théorie et analyse de quatre langues européennes

Adeline Patard

► **To cite this version:**

Adeline Patard. Aspect, modalité et dialogisme. Théorie et analyse de quatre langues européennes. Colloque international : Dialogisme : langue, discours, Nov 2010, Montpellier, France. pp.77-92. hal-01625163

**HAL Id: hal-01625163**

**<https://hal.science/hal-01625163>**

Submitted on 1 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Aspect, modalité et dialogisme

## Théorie et analyse de quatre langues européennes

Adeline PATARD

### 1. Introduction

Le lien entre *aspect* et *modalité*, et notamment entre *imperfectivité* et *épistémicité*, est reconnu et amplement documenté dans différentes langues. Par exemple, dans les langues romanes où le domaine du passé est traversé par une opposition aspectuelle entre passé imperfectif (cf. l'imparfait français) et passé perfectif (cf. le passé simple français), on observe que les passés imperfectifs peuvent être associés à l'expression d'une *distance épistémique* – la situation dénotée est présentée comme improbable ou irréaliste –, alors que les passés perfectifs ancrent toujours le fait relaté dans la réalité passée du locuteur. Ce contraste explique la différence d'interprétation entre (1a) et (1b) :

- 1) a. *Un pas de plus et elle tombait.* (interprétation contrefactuelle)
- b. *Un pas de plus et elle tomba.* (interprétation factuelle)

ainsi que l'impossibilité d'employer un passé perfectif dans des contextes où le locuteur souligne par ailleurs le caractère peu probable ou irréel de la situation:

- 2) *si un jour tu partais/ \*partis sans retour / les fleurs perdraient leur parfum* (É. Piaf)
- 3) *si seulement je pouvais/ \*pus lui manquer !* (Calogero)

Parallèlement, quelques auteurs<sup>1</sup> ont noté une possible relation entre *dialogisme* et *modalité*. Patard et Vermeulen 2010 notent par exemple que, dans l'emploi hypothétique illustré en (2), l'effet modal de moindre probabilité procède de l'interprétation dialogique de l'imparfait : « l'E<sub>1</sub> [énonciateur principal] se défausse de l'énonciation du procès de la protase sur un e<sub>1</sub> [énonciateur secondaire], suggérant ainsi que [l]e procès est peu probable » (Patard et Vermeulen 2010 : 228).

Le présent article se propose de réfléchir plus avant sur cette corrélation supposée entre, d'une part, l'aspect grammatical des temps verbaux et, d'autre part, leur possible interprétation dialogique dans certains contextes modaux. Ainsi, dans un premier volet théorique, nous reviendrons sur quelques approches qui ont tenté de rendre compte de la relation entre aspect et modalité sans avoir recours à la notion de dialogisme. Dans une seconde partie, nous suggérerons une articulation dialogique entre aspect et modalité en dégageant les contraintes aspectuelles qui s'exercent sur les interprétations dialogiques (et modales) des temps verbaux. La dernière partie présentera une analyse de quelques emplois dialogiques modaux des tiroirs passés de quatre langues européennes.

### 2. Aspect et modalité : quelle(s) relation(s) ?

#### 2.1. L'approche scopique en grammaire cognitive

##### 2.1.2. Aspect et point de vue

L'approche en termes de *point de vue* s'inscrit dans le cadre de la grammaire cognitive, théorie qui postule, comme principe de base, une corrélation entre conceptualisation linguistique et perception visuelle (cf. Langacker 2002 : 16). Suivant cette théorie, la notion de point de vue renvoie à la conceptualisation de la situation par un conceptualiseur (« conceptualizer ») qui « reflète ou peut être tenu responsable de l'évaluation épistémique de la proposition » (Brisard 2010 : 510). En d'autres termes, chaque temps verbal offre un point

<sup>1</sup> Cf. Barceló et Bres 2006, Bres 2009, Patard 2009, Patard et Vermeulen 2010.

de vue sur la situation et détermine son appartenance à une sphère épistémique particulière, réalité (passé ou présente) ou non-réalité du locuteur.

Pour Brisard et De Mulder<sup>2</sup>, l'aspect perfectif ou imperfectif des tiroirs passés du français détermine si le point de vue sur la situation est imputable au locuteur. Ainsi, avec le passé simple, la situation est envisagée dans sa globalité, ce qui nécessite un point de vue externe, celui du locuteur (Brisard 2010 : 510). Au contraire, avec l'imparfait, les bornes de la situation se situent hors de la portée du point de vue. Cette vision implique ainsi un point de vue interne et nécessite un centre de conceptualisation distinct du locuteur (sinon l'imparfait serait un temps du présent). Pour les auteurs, l'imparfait dénote par conséquent le point de vue d'un centre de conceptualisation « décalé », situé dans la réalité passé du locuteur (De Mulder et Brisard 2006 : 115, Brisard 2010 : 510).

À partir de cette définition, les auteurs expliquent les emplois modaux de l'imparfait. Pour eux, le centre de conceptualisation décalé est nécessairement « virtuel » dans la mesure où il n'existe que dans la représentation mentale du locuteur (De Mulder et Brisard 2006 : 114, 116, 119 ; Brisard 2010 : 512). Ainsi, grâce à sa virtualité constitutive, l'imparfait peut contextuellement donner lieu à des interprétations modales.

### 2.1.3. Discussion

Cette approche offre, selon nous, une explication partielle de la relation entre imperfectivité et modalité qui ne rend pas compte d'un certain nombre de phénomènes. D'abord, elle n'explique pas pourquoi, dans des langues comme le français, l'aspect imperfectif est factice (« fake », cf. Iatridou 2000) dans certains environnements modaux dans la mesure où il autorise des interprétations perfectives :

- 3) *Je souffrirais trop si tu **revenais*** (C. François)
- 4) *Un pas de plus et cette voiture m'**écrasait***. (Duhamel, *Chronique des Pasquier*)

Nous verrons plus loin que cette neutralisation de la morphologie imperfective est caractéristique d'une interprétation dialogique de l'imparfait.

Ensuite, cette approche occulte le fait que les formes imperfectives ne sont pas les seules à avoir des emplois modaux. En effet, en anglais et dans bien d'autres langues, des prétérits aspectuellement neutres apparaissent dans des contextes modaux semblables :

- 5) *And if you **left** me I would suffer a great deal*  
« Si tu me **quittais**, je souffrirais beaucoup » (R. Jaffe, *After the reunion*)
- 6) *Suppose you **were** a rose and I **was** a whip-poor-will.*  
« Et si tu **étais** une rose et moi un engoulevent » (R. Miller)

Enfin, le contraste entre point de vue externe et point de vue interne ne permet pas de distinguer les signifiés du passé simple et du passé composé en français : dans les deux cas, on aurait un point de vue extérieur coïncidant avec celui du locuteur. En quoi ces deux formes seraient-elles alors sémantiquement différentes ?

## 2.2. Les approches d'inspiration guillaumienne

Les deux approches que nous présentons maintenant se fondent toutes deux sur une conception de l'aspect de l'imparfait (en français et en latin) qui s'inspire des travaux de Guillaume sur le temps verbal. Selon cette conception, l'imparfait opère une saisie interne (ou sécante) du procès qui permet d'expliquer l'usage modal de ce tiroir.

---

<sup>2</sup> Cf. De Mulder et Brisard 2006, Brisard 2010.

### 2.2.1. L'aspect *de dicto*

Martin (1991) propose une articulation originale entre aspect et modalité fondée sur la notion d'interprétation *de dicto*. Appliquée au temps déictique, cette notion renvoie (1991 : 90) à « un axe de dicto où s'opèrent la prise en charge des propositions qui les décrivent », par opposition à l'« axe de re où se situent les événements » (1991 : 90). Appliquée cette fois à l'aspect sécant de l'imparfait, l'interprétation *de dicto* correspond à « une distanciation en cours, [...] une falsification encore inachevée du possible » (1991 : 92).

Ce phénomène d'aspect *de dicto* est illustré, selon l'auteur, par l'emploi hypothétique de l'imparfait en français. Martin explique ainsi que, dans les phrases hypothétiques, la composante accomplie de l'imparfait disparaît sous l'effet de *si* et que seule demeure la composante inaccomplie associée à un univers purement virtuel. Cette disparition a deux conséquences. D'abord, l'interprétation de l'imparfait est recentrée sur le présent, du fait que l'attache au passé, la composante accomplie, n'existe plus. Ensuite, la composante inaccomplie qui subsiste implique l'appartenance du procès à un univers virtuel distinct de l'univers du locuteur. Il s'ensuit un effet de sens irréel produit par la « distanciation par rapport aux mondes des possibles » (1991 : 91).

### 2.2.2. Saisie interne et perspective virtuelle

Mellet (1988, 1990) propose une analyse différente, mais complémentaire, du rôle de la saisie interne de l'imparfait en latin. Selon l'auteure, l'interprétation modale de l'imparfait « met toujours en jeu la partie virtuelle de ce temps verbal, celle qui instaure le possible à côté du réel et laisse ouvertes toutes les perspectives de développement du procès » (1988 : 17). Toutefois, elle récuse l'idée selon laquelle la part d'accomplie véhiculée par l'imparfait est réduite à zéro dans ses emplois modaux (1990 : 165). Pour Mellet, l'imparfait renvoie toujours à une image verbale bipartite, et c'est l'utilisation stylistique et pragmatique de ce signifié qui permet contextuellement de produire de la modalité. L'exploitation modale repose alors sur la composante inaccomplie de l'imparfait : celle-ci permet d'envisager les diverses perspectives virtuelles liées à l'achèvement du procès, mais sans en « assert[er] [leur] réalisation effective » (1990 : 167).

L'usage de l'imparfait permet ainsi, selon le contexte, de présenter par exemple un événement qui n'a pas eu lieu comme s'étant malgré tout en partie déroulé :

- 7) *uincebatque [Romanus] ni iugo cicummissus Veiens in uerticem collis euasisset*  
« Et les Romains l'**emportaient** si les Véiens, les tournant par la hauteur, ne s'étaient échappés vers le sommet de la colline » (Tite-Live, *Histoire Romaine* < 1990 : 162)

ou d'atténuer une demande en « laiss[ant] ouverte l'issue du procès et [en] offr[ant] donc à l'interlocuteur l'occasion de s'interposer, d'intervenir dans [l']action en cours » (1990 : 169) :

- 8) *Quid quaeritas ? – Volebam Demaenetum ?*  
« Qui cherches-tu ? – Je **voulais** voir Déménète. » (Plaute, *Asinaria* < 1990 : 163)

### 2.2.3. Discussion

Les deux précédentes approches nous semblent complémentaires dans la mesure où elles rendent compte de différents types de contexte. Dans les emplois analysés par Mellet, l'imparfait réfère à un repère passé, qu'il s'agisse d'un repère fictif (7) ou réel (8)<sup>3</sup>. Dans ces emplois, l'imparfait est donc motivé par une double intentionnalité, modale – le locuteur exprime un jugement épistémique sur la situation – et temporelle – le locuteur réfère

---

<sup>3</sup> Dans son emploi d'atténuation, l'imparfait réfère en effet aux intentions passées du locuteur - le plus souvent explicitées par le verbe *vouloir* - qui précèdent nécessairement la requête du locuteur (cf. Patard et Richard 2011).

également à un moment du passé. Nous verrons plus loin que cette référence à une situation passée est caractéristique des emplois monologiques de l'imparfait. Au contraire, dans les emplois dialogiques, l'impossibilité d'un ancrage passé de l'événement impose une lecture différente : l'imparfait renvoie alors à une énonciation antérieure imputable à un énonciateur secondaire. Les emplois non dialogiques traités par Mellet ne sont donc pas directement pertinents pour notre propos.

L'emploi hypothétique examiné par Martin fait partie des emplois dialogiques modaux de l'imparfait français. Aussi, dans cet usage, aucune référence au passé n'est donnée, même de façon implicite. L'imparfait ne peut donc pas s'interpréter *de re* : il ne renvoie pas aux situations mondaines décrites par le locuteur, mais exprime une prise en charge de la vérité de la proposition (interprétation *de dicto*). Plus précisément, et contrairement à ce qu'affirme Martin, l'imparfait hypothétique a trait au temps *de dicto* plutôt qu'à l'aspect *de dicto* : la prise en charge de l'énoncé est donnée comme antérieure à la situation d'énonciation (temps *de dicto*) (cf. *infra* 4.2.1), mais elle n'est pas l'objet d'une saisie interne qui aboutirait à sa virtualisation (aspect *de dicto*). En effet, ce n'est pas la prise en charge de la situation dénotée qui est virtuelle, mais plutôt la situation elle-même.

S'il existe un lien, c'est donc entre temps *de dicto* et dialogisme. Ce lien pourrait être celui-ci : un énoncé dialogique présuppose l'énonciation de la proposition par une instance distincte du locuteur (*infra* 3.1), celui-ci implique donc une prise en charge décalée de la proposition (ou temps *de dicto*).

Mais *quid* de l'aspect ? C'est ce que nous allons voir dans la prochaine section.

### 3. Dialogisme et aspect

#### 3.1. Définitions préliminaires

Nous nous fondons sur l'approche du dialogisme que Bres a développé dans le cadre de la praxématique. Ainsi, nous entendrons la notion de dialogisme comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (2001 : 83). Ce « feuilletage » peut s'analyser comme une hétérogénéité des sources énonciatives d'un énoncé. On distinguera ainsi :

- l'énonciateur principal (ou énonciateur-locuteur)  $E_1$ , responsable de l'énoncé enchâssant (E) produit à  $T_0$ ,
- du ou des énonciateur(s) secondaire(s)  $e_1$  qui peuvent faire entendre leur voix (des énoncés enchâssés e).

Nous souscrivons également à l'analyse bressienne du dialogisme comme apposition d'un *modus* à un *dictum* déjà modalisé. Selon cette conception (2001 : 85), un énoncé *monologique* est un énoncé dans lequel un acte de modalisation (ou *modus*) porte sur un contenu propositionnel (ou *dictum*). Par opposition, un énoncé est dialogique lorsqu'un *modus* ne s'applique pas directement à un *dictum*, mais à une unité ayant déjà statut d'énoncé, c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une modalisation. Soit l'exemple :

9) *Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont bien été assassinés.* (Bres 2001 : 85)

Selon Bres, l'adverbe modalisateur *bien* vient ici confirmer, non pas un *dictum* {assassiner les trois otages occidentaux des Khmers rouges}, mais un énoncé antérieur explicite ou présupposé (ex. *Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés*) qui a déjà fait l'objet d'une modalisation assertive. Autrement dit, l'adverbe *bien* est ici dialogique et souligne l'hétérogénéité énonciative de l'énoncé (9).

### 3.2. Dialogisme et temps verbal

Nous faisons l'hypothèse que certains temps verbaux, dont l'imparfait, peuvent avoir un fonctionnement dialogique (voir aussi Bres 2009). Le tiroir dialogique marque alors la présence d'un énonciateur  $e_1$  secondaire distinct de l'énonciateur principal  $E_1$ . L'emploi en discours indirect offre un exemple de ce fonctionnement, du fait que le locuteur rapporte explicitement les propos d'un autre :

10) *Des gens m'ont dit qu'elle était à Paris avec son homme.* (Bazin, *Le blé qui lève*)

L'imparfait marque ici, grâce à sa valeur temporelle, la localisation dans le passé d'une énonciation secondaire, explicitée par ailleurs par *ont dit*. On observe alors un dédoublement énonciatif : outre l'énonciateur-locuteur  $E_1$  responsable de l'énoncé enchâssant (11), un énonciateur  $e_1$  fait aussi entendre sa voix : il s'agit « des gens » responsables de l'énoncé enchâssé  $e$  : « elle est à Paris avec son homme ».

Remarquons que, lorsqu'il est dialogique, l'imparfait n'ancre pas directement le procès dans le temps : il ne s'interprète pas *de re*. Ce qu'il localise dans le passé, c'est une énonciation secondaire qui correspond à la modalisation d'un *dictum*, ou, en d'autres termes, à une prise en charge de la proposition par un énonciateur  $e_1$  (interprétation *de dicto*). Ceci explique que la situation dénotée n'est pas obligatoirement ancrée dans le passé, mais peut très bien appartenir à une autre époque, comme l'atteste (11) :

11) *M. Bertin a dit qu'il partait* DEMAIN MATIN. (M. Du Deffand, *Correspondances*)

Notons aussi que la morphologie imperfective est neutralisée dans l'usage dialogique de l'imparfait : le procès peut être envisagé dans son cours (10), mais également de façon globale ou bornée (11). Cela tient à l'interprétation de *dicto* de l'imparfait : celui-ci ne sert pas à décrire des situations mondaines, mais renvoie à une prise en charge décalée de l'énoncé ; du coup ce n'est pas la situation qui est assertée (dans ce cas seulement l'imparfait dénote un point de vue aspectuel sur la situation), mais son énonciation. En conséquence, la situation peut être envisagée perfectivement ou imperfectivement en fonction du contexte.

Nous retiendrons de ce qui précède que la lecture dialogique de l'imparfait relève du temps *de dicto* et n'exprime, ni référence à une situation passée, ni saisie interne du procès. Reste maintenant à définir le rôle de l'aspect dans l'interprétation dialogique des temps verbaux.

### 3.3. La contrainte aspectuelle sur le dialogisme

Des travaux en linguistique générale<sup>4</sup> ont montré que l'aspect perfectif n'est globalement<sup>5</sup> pas compatible avec une référence au présent. Autrement dit une situation qui coïncide avec le moment de la parole ne peut pas être fonctionnellement pleinement concomitante avec l'acte d'énonciation. Cette contrainte aspectuelle, connue aussi sous le nom de « paradoxe du présent perfectif » (Malchukof 2009), peut s'énoncer comme suit :

Paradoxe du présent perfectif

Une situation simultanée avec  $T_0$  ne peut (normalement) pas être présentée de façon perfective.

Notre hypothèse est que cette contrainte aspectuelle concerne toutes les énonciations, présentes ou et non présentes (donc aussi les énonciations passées ou à venir). De fait, elle s'applique également aux actes énonciatifs secondaires présumés par les énoncés dialogiques. Ceci nous amène à formuler la contrainte suivante sur le dialogisme :

<sup>4</sup> Cf. Comrie 1976, Bybee *et al.* 1994.

<sup>5</sup> À part dans certains contextes particuliers, par exemple dans le cas d'énoncés performatifs.

#### Contrainte aspectuelle sur le dialogisme

Une situation simultanée avec son énonciation ne peut (normalement) pas être présentée de façon perfective.

En conséquence de cette contrainte, les passés perfectifs sont interdits dans le cas d'une simultanéité avec une énonciation secondaire, sinon ils imposeraient la concomitance de la situation avec son énonciation. D'où les prédictions suivantes :

- dans les langues à imparfaits (comme les langues romanes) où un passé perfectif s'oppose à un passé imperfectif, seul le passé imperfectif permet des interprétations dialogiques.
- dans les langues à prétérits (comme les langues germaniques), le prétérit autorise des interprétations dialogiques (sa neutralité aspectuelle n'impose pas de point de vue perfectif).

Ces prédictions semblent corroborées par les faits. D'une part, les passés perfectifs romans ne signalent jamais d'hétérogénéité énonciative, ce qui explique par exemple leur emploi très restreint en discours indirect<sup>6</sup>. D'autre part, les imparfaits romans et les prétérits germaniques connaissent effectivement des emplois dialogiques, dont certains sont modaux. C'est ce que nous allons montrer dans la prochaine section.

#### **4. Retour à la modalité : analyse des emplois modaux dialogiques de quatre langues européennes**

Nous illustrerons notre propos à partir des emplois dialogiques modaux des imparfaits français et espagnol, et des prétérits anglais et néerlandais. Dans ces langues, on peut distinguer deux types d'emplois modaux dialogiques : les emplois évidentiels<sup>7</sup>, où le temps verbal fournit des indications sur la source des informations communiquées par le locuteur, et les emplois épistémiques, où le temps verbal exprime un jugement du locuteur sur le degré de probabilité de la situation.

##### *4.1. Les emplois évidentiels*

###### *4.1.1. Dans les questions-échos*

L'emploi dans les questions-échos constitue un premier usage où l'interprétation dialogique d'un tiroir passé produit de la modalité évidentielle. Dans ce contexte, le locuteur reprend dans une question des propos entendus précédemment pour lesquels il aimerait avoir une confirmation ou un complément d'information. Ce tour est attesté dans les quatre langues étudiées :

- |     |     |  |
|-----|-----|--|
| 12) | Fra | <i>Ton avion <b>partait</b> à 16h30 ?</i> (Barceló et Bres 2006)   |
| 13) | Esp | <i>La reunión <b>era</b> para las cuatro ¿no?</i><br>« La réunion <b>était</b> à quatre heures. Non ? » (Briz 2004)      |
| 14) | Ang | <i>Who <b>was</b> the chicken sandwich ?</i><br>« Pour qui <b>était</b> le sandwich au poulet ? » (Thieroff 1999)        |
| 15) | Née | <i>Wat <b>was</b> je naam ook alweer?</i><br>« Comment tu <b>t'appelais</b> déjà ? » (Sarah Weeks, <i>Ben zo terug</i> ) |

Cet emploi est clairement dialogique dans la mesure où l'énonciateur-locuteur se fait l'écho d'un énonciateur  $e_1$  situé dans le passé dont il reprend partiellement ou totalement les paroles.

---

<sup>6</sup> De Mulder (2003 : 100) note par exemple que le passé simple en français peut être employé en discours indirect si l'énoncé rapporté est également pris en charge par le locuteur.

<sup>7</sup> Nous sommes consciente que le rattachement de l'évidentialité à la catégorie de la modalité est une question encore fort débattue. Ici, nous prendrons le parti-pris d'une conception modale de l'évidentialité pour mieux différencier les emplois temporels et référentiels des temps verbaux de leurs emplois « modaux » (au sens large).

Dans ces exemples, l'énonciation secondaire peut être ainsi restituée à l'aide d'un *verbum dicendi*. Soit pour l'exemple en français :

12') Fra Tu M'AS DIT QUE ton avion **partait** à 16h30 ?

Le rôle de l'imparfait ou du prétérit est donc ici de marquer l'ancrage passé d'un énonciateur secondaire.

Ce dialogisme est par ailleurs associé à un sens évidentiel relatif à la nature de la source des informations : en référant à une énonciation passée, l'imparfait ou le prétérit signale que le locuteur ne possède aucune connaissance directe des informations (incomplètes ou incertaines) qu'il communique, mais que la source de celles-ci se trouve dans le passé.

#### 4.1.2. L'emploi de planification

Dans cet usage, le temps du passé renvoie à la planification dans le passé d'un événement à venir, planification qui a été depuis remise en question. Cet emploi est présent dans toutes les langues étudiées<sup>8</sup>, sauf en anglais où, dans le même contexte, le prétérit n'est pas autonome, mais requiert le plus souvent l'emploi de la périphrase *be supposed to* (cf. (18)) :

- 16) Fra [Edmond vient d'être arrêtés par des marins sur un bateau. Ils le présentent à leur capitaine.]  
Le capitaine à Edmond : *Qui donc es-tu ?*  
Edmond : Soldat ! *Et demain je **partais** pour rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.* (E. Scribe, *Le Serment*)
- 17) Esp A: - *¿Qué sabes de Juan?*  
B: - *Llegaba el martes.*  
« Il [Juan] **devait arriver** (litt. **arrivait**) mardi » (Leonetti et Escandell-Vidal 2003)
- 18) Ang “*We **were supposed to meet someone important tonight [...]** I think you lied to us”*  
« Tu **devais** (litt. **étais supposé**) nous faire rencontrer quelqu'un d'important ce soir » (R. S. Tuttle, *Council of War*)
- 19) Née *Gisterenavond **vertrok** je morgen en nu vertrek je overmorgen !*  
« Hier soir tu **devais partir** (litt. **partais**) demain et maintenant tu pars après-demain ! » (Janssen 1994)

Cet emploi est dialogique dans la mesure où l'imparfait ou le prétérit renvoie à une énonciation antérieure qui correspond à l'acte de planification passé. Cette énonciation secondaire est restituable par un verbe énonciatif. Soit (16') :

16') Fra Et JE PREVOYAIS de partir demain rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.

Le dialogisme de ce tour est combiné à un sens modal évidentiel : le temps du passé indique, comme dans les questions-échos, que le locuteur n'a pas de preuve directe confirmant les informations communiquées, mais que celles-ci proviennent d'une source (énonciative) passée.

Dialogisme et évidentialité produisent en outre une inférence épistémique. En effet, en renvoyant à une source énonciative passée, le locuteur choisit de ne pas prendre en charge la situation au moment de l'énonciation. Partant, le locuteur laisse entendre que la réalisation de la situation planifiée dans le passé est incertaine, voire compromise. Le locuteur signifie ainsi que les plans d'origine pourraient être remis en question (17), qu'ils ont été modifiés (19), ou contrariés (16).

En conclusion, l'évidentialité des deux tours précédents repose sur un fonctionnement dialogique des temps du passé : en imputant la proposition à une source énonciative antérieure, ces formes indiquent que les paroles du locuteur ne s'appuient pas sur des preuves

<sup>8</sup> D'usage fréquent en espagnol, ce tour est moins développé dans les autres langues. Ainsi, en français, l'usage autonome de l'imparfait est peu courant, le tour standard se construisant plutôt avec le verbe modal *devoir* (voir les traductions (17) à (19)).



directes. Le locuteur signifie ainsi que les informations communiquées sont incertaines (emploi de planification) ou qu'elles demandent d'être confirmées ou complétées (questions-échos).

#### 4.2. Les emplois épistémiques

Pour illustrer ce type d'emplois, nous analyserons les tours hypothétique et propositif.

##### 4.2.1. L'emploi hypothétique

a. En français, en anglais et en néerlandais, l'emploi hypothétique d'un passé de l'indicatif obéit au même schéma<sup>9</sup> : la protase est au temps du passé, tandis que l'apodose est au conditionnel :

- 19) Fra *Si j'étais riche, je **partirais** aux Maldives.*  
20) Ang *If I **had** children, I **would teach** them good manners.*  
« Si j'**avais** des enfants, je leur **apprendrais** les bonnes manières. » (Leech 2004)  
21) Néé *Als ik rijk **was**, **zou** ik met haar **trouwen**.*  
« Si j'**étais** riche, je l'**épouserais**. » (Holtwijk, *Engelen van het asfalt*)

En espagnol, la phrase conditionnelle standard n'emploie pas d'imparfait de l'indicatif dans la protase, mais un imparfait du subjonctif. Toutefois, l'imparfait de l'indicatif connaît des emplois hypothétiques, dans l'apodose de constructions conditionnelles diverses<sup>10</sup> :

- 22) Esp *Si **tuviera** dinero, me **compraba** una moto.*  
« Si j'**avais** de l'argent, je m'**achèterais** (litt. **achetais**) une voiture. » (Briz 2004)

Cet emploi hypothétique des tiroirs passés se caractérise par un jugement épistémique du locuteur sur la situation : celle-ci est présentée comme improbable ou irréaliste. Bien que cela ne soit pas immédiatement perceptible, cet effet de sens semble reposer sur une évaluation épistémique passée de la situation. C'est ce qui apparaît dans les gloses (19') à (21')<sup>11</sup> :

- 19') Fra *Si C'**ETAIT VRAI** que je suis riche, je **partirais** aux Maldives.*  
20') Ang *If **IT WAS TRUE THAT** I have children, I **would teach** them good manners.*  
21') Néé *Als **HET WAS WAAR** ik ben rijk, **zou** ik met haar **trouwen**.*

Cette évaluation épistémique antérieure peut être vue comme le signe d'une hétérogénéité énonciative. En effet, ce n'est pas la proposition dénotée dans la protase qui est située dans le passé (« je suis riche »), mais sa modalisation exprimée par *c'est vrai que* (« c'était vrai que »). En d'autres termes, la proposition décrite dans la protase a déjà un statut d'énoncé puisque l'on a, selon Bally, l'application d'un *modus* (exprimé par *c'est vrai que*) à un *dictum*. L'imparfait et le prétérit sont donc dialogiques dans ce contexte et renvoient à une énonciation secondaire antérieure.

L'interprétation temporelle et aspectuelle de la protase abonde aussi dans le sens d'un fonctionnement dialogique : (i) l'imparfait et le prétérit réfèrent à une situation non passée et (ii) l'imparfait peut être associé à une lecture perfective du procès (cf. (19), (22)), deux traits qui sont caractéristiques d'une interprétation dialogique.

Cette lecture dialogique est par ailleurs responsable de la distance épistémique exprimée dans ce tour : en déléguant l'énonciation de la protase à un autre énonciateur, le locuteur

<sup>9</sup> En néerlandais, on peut également avoir un deuxième prétérit dans l'apodose ou une deuxième forme conditionnelle dans la protase.

<sup>10</sup> Cf. Gutiérrez Araus 1996 et Briz 2004.

<sup>11</sup> Cf. En espagnol, la glose n'est pas probante car elle requiert, à la place de l'imparfait de l'indicatif, l'emploi du subjonctif.

refuse de prendre en charge sa validité à T<sub>0</sub>. Ce faisant, il suggère que la situation dénotée est peu probable, d'où l'effet épistémique de moindre probabilité.

#### 4.2.2. L'emploi propositif

Dans les énoncés propositifs, le locuteur invite son interlocuteur à se conformer à la situation décrite en agissant de façon idoine. Cet emploi est attesté dans trois des langues observées, mais pas en espagnol où un imparfait du subjonctif est employé à la place de l'imparfait de l'indicatif.

- 23) Fra *Si vous **retiriez** votre chapeau ?* (Gide, *Les faux-monnayeurs*)  
24) Ang *What if we **went** mushroom-picking?*  
« (et) si on **allait** ramasser des champignons ? » (Lacková et Hübschmannová, *A false dawn*)  
25) Née *En als we eens **uit** dansen **gingen** ?*  
« et si on **sortait** pour aller danser ? » (Austin, *Eigen wegen*)

Ces énoncés exhibent aussi les caractéristiques propres à une interprétation dialogique, à savoir une référence non passée (l'action décrite se situe dans l'avenir) et une neutralisation de l'aspect imperfectif (cf. l'interprétation perfective de (23)). L'imparfait ou le prétérit renvoie donc ici à une énonciation antérieure.

Ce dialogisme génère deux types de modalité étroitement liés (Patard 2009). D'une part, le désengagement énonciatif du locuteur laisse entendre que la situation dénotée est peu probable ; il s'ensuit un effet de distance épistémique. D'autre part, en se défaussant de l'énonciation de la proposition, le locuteur fait montre d'un moindre engagement dans son acte illocutoire. Autrement dit, le dialogisme produit de la modalité illocutoire en atténuant le caractère potentiellement menaçant de l'acte de langage du locuteur.

En bref, la distance épistémique attachée aux emplois hypothétique et propositif a pour origine l'interprétation dialogique du temps du passé. En déléguant l'énonciation de la proposition à un énonciateur antérieur, le locuteur signifie que la validité de celle-ci est incertaine. Il s'ensuit un effet épistémique de moindre probabilité (emploi hypothétique) qui peut être éventuellement associé à de la modalité illocutoire (emploi propositif).

### 5. Conclusion.

Dans le présent travail, nous avons tenté de montrer deux choses :

- (i) certaines interprétations modales (évidentielles et épistémiques) des tiroirs passés étudiés (imparfait ou prétérit) proviennent de leur fonctionnement dialogique ;
- (ii) ce fonctionnement dialogique est lui-même soumis à des contraintes aspectuelles qui interdisent par exemple l'usage d'un passé perfectif, comme le passé simple, en lieu et place d'un imparfait dialogique (cf. la *contrainte aspectuelle sur le dialogisme*).

Toutefois, le dialogisme n'explique pas tous les emplois modaux des formes examinées. Cela suggère qu'il n'y a pas une relation unique entre aspect et modalité, mais de multiples relations qu'il conviendra de décrire individuellement dans des travaux à venir.

### Références

- Barceló G. J. et Bres J., 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.  
Bres J. 2001. « Dialogisme », in *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion, 83-86.  
Bres J.. 2009. « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française* 163, 21-39.  
Brisard F. 2010. « Aspects of virtuality in the meaning of the French *imparfait* », *Linguistics* 48/2, 487-524.  
Briz Gómez E. A. 2004 « Notas sobre los llamados usos temporales "dislocados" en la conversación coloquial », *Estudios de Lingüística*, Anexo 2, 43-53.  
Bybee J., Perkins R., Pagliuca W. 1994. *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the*

- Languages of the World*, Chicago : University of Chicago Press.
- Comrie B. 1976. *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.
- De Mulder W. 2003. « Imparfait et 'point de vue' », in *Temps et point de vue*, Paris : Université Paris X, 81-102.
- De Mulder W., Brisard F. 2006. « L'imparfait marqueur de réalité virtuelle », *Cahiers de praxématique* 47, 97-124.
- Gutiérrez Araus M. L. 1998. « Sistema y discurso en las formas verbales del pasado », *Revista Española de Lingüística* 28/2, 275-306.
- Iatridou S. 2000. « The Grammatical Ingredients of Counterfactuality », *Linguistic inquiry* 31, 231-270.
- Janssen T. 1994. « Preterit and Perfect in Dutch », in *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin : Mouton de Gruyter, 115-146.
- Langacker R. 2002. « Deixis and subjectivity », in *Grounding*, Berlin : Mouton de Gruyter, 1-28.
- Leech G. 1971/2004. *Meaning and the English Verb*, Harlow : Pearson.
- Leonetti M., Escandell-Vidal V. 2003. « On the Quotative readings of Spanish Imperfecto », *Cuadernos de Lingüística* X, 135-154.
- Malchukov A. 2009. « Incompatible categories: Resolving the 'present perfective paradox' », in *Cross-linguistic Semantics of Tense, Aspect and Modality*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 13-32.
- Martin R. 1991. « Types de procès et systèmes hypothétiques ; de l'aspect 'de re' à l'aspect 'de dicto' », *Travaux de linguistique et de philologie* 22, 87-95.
- Mellet S. 1988. *L'imparfait de l'indicatif en latin classique. Temps, aspect, modalité*. Louvain : Peeters.
- Mellet S. 1990. « Temps et mode en latin : à propos de l'imparfait », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXXV, 161-171.
- Patard A. 2009. « L'imparfait dans le tour [(Et) si IMP ?] », *Revue de sémantique et de pragmatique* 25-26, 223-242.
- Patard A., Vermeulen C. 2010. « Essai de représentation de la phrase hypothétique [Si P (IMP), Q (COND)] », *Cahiers Chronos* 21, 215-234.
- Patard A., Richard A. 2011. « Attenuation in French simple tenses », *Cahiers chronos* 22.
- Thieroff R. 1999. « Preterites and Imperfects in the languages of Europe », in *Tense-Aspect, Transitivity and Causativity*, Philadelphia/Amsterdam : John Benjamins, 141-161.